



☎ 04.72.68.13.14
FAX 04.72.35.75.25
www.rhone-alpes-sep.org

Cellule de Coordination

Médecins coordonnateurs :

Dr Stéphane PEYSSON
stephane.peysson@chu-lyon.fr
Dr Ourida CHEBAH
ourida.chebah@chu-lyon.fr

Infirmière Coordinatrice :

Mme Maryse CELLIER
maryse.cellier@chu-lyon.fr

Secrétariat :

Mme Sylvie MARTEL
sylvie.martel@chu-lyon.fr

Assistante sociale :

Mme Dominique HARBONNIER
dominique.harbonnier@chu-lyon.fr

Psychologue :

Mlle Julie MERCIER
julie.mercier@chu-lyon.fr

Technicienne de gestion :

Mlle Hélène MERLE
helene.merle@chu-lyon.fr

Conseil d'Administration

Présidente :

Dr. Dominique LATOMBE

Vice-Président :

Dr. Jean-Jacques VENTRE

Secrétaire :

Dr. Sandra VUKUSIC

Trésorier :

Pr. Christian CONFAVREUX

Membres :

Dr. Colette BENETON
Dr. Jean-Philippe
CAMDESSANCHE
Dr. Sandrine BLANC
Mme Christine IZQUIERDO
Dr. Anne NOVE JOSSERAND
Dr. René SCHERER

NOTE D'INFORMATION POUR LES MEDECINS

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

**Vous suivez en consultation M. _____
qui a reçu un traitement par MITOXANTRONE (ELSEP® ou
NOVANTRONE®) dans le cadre d'une sclérose en plaques.**

Ce produit est une anthracycline, utilisée en chimiothérapie anti-cancéreuse. Il peut avoir une toxicité cardiaque ou hématologique. Il nécessite une surveillance rapprochée au cours du traitement par la réalisation toutes les semaines d'une Numération formule sanguine avec plaquettes, tous les mois d'un électrocardiogramme, ainsi qu'une échographie cardiaque au début et à la fin du traitement.

Ce médicament a été proposé à votre patient, car des études récentes ont mis en évidence son intérêt dans certaines formes évolutives de sclérose en plaques. Cependant, le risque cardiaque et hématologique à long terme, en particulier le risque de leucémies chimio-induites, n'est pas bien connu chez les patients atteints de sclérose en plaques.

C'est pourquoi l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS), dans une circulaire du 24 décembre 2001, recommande une surveillance systématique des patients atteints de sclérose en plaques et ayant reçu de la mitoxantrone, par la réalisation :

- d'une Numération Formule Sanguine avec Plaquettes tous les trois mois pendant 5 ans,
- d'une échographie cardiaque avec mesure de la fraction d'éjection du ventricule gauche tous les ans.

Nous lui adresserons des ordonnances afin qu'il puisse faire réaliser ces examens et lui demandons de vous communiquer également les résultats.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Adresse postale : Réseau Rhône-Alpes SEP - Cellule de coordination -G.H.E. - Hôpital Neurologique -
Service de Neurologie A - 59 Boulevard Pinel - 69677 BRON Cedex